

1^{er} Bike & Run du Grillen

dimanche 25 février 2024

Règlement de l'épreuve

Article 1- Général

La 1^{er} édition du bike and run du Grillen a lieu le 25 février 2024.

Elle est organisée par le Triathlon Alsace Club de Colmar.

Au programme, 3 courses :

- **Jeunes 8-11 ans** Poussin et Pupille (nés de 2013 à 2016) : 200 m de course à pieds et environ 3,5 km de vtt avec un point de contrôle à 50 m de la ligne d'arrivée, 40 équipes inscrites maximum,
- **Jeunes 12-15 ans** Benjamin et Minime (nés de 2009 à 2012) : 350 m de course à pieds et environ 5,1 km de vtt (petite boucle 1 600 m tracé orange + grande boucle 3500 m boucle bleue) avec un point de contrôle à 50m de la ligne d'arrivée, 40 équipes inscrites maximum,
- **Sprint** (à partir de 16 ans) : 1000 m de course à pieds et environ 16,7 km 100 équipes maximum.

Le règlement s'appuie sur la Réglementation Sportive 2024, à consulter sur le site de la FFTRI.

Extrait du règlement de la course

- Un vtt pour 2 le vélo doit faire la totalité du parcours (même en cas de panne), sous peine que le binôme ne soit pas classé,
- Port du casque à coque dure obligatoire, pour les 2 relayeurs, même en courant, avec jugulaire serrée. Respect du code de la route.
- Porte dossard autorisés (brassière porte dossard genre compétition de ski non autorisé). Obligation de porter les dossards (3 points de fixation). Pas d'accompagnateur ou d'assistance extérieure, sauf assistance médicale de l'organisation. Franchissement en commun sur la zone de départ et d'arrivée. Les concurrents devront se soumettre le jour de l'épreuve aux directives des commissaires qui veilleront au respect du règlement de la Fédération Française de Triathlon. Leur décision est sans appel. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dus à un mauvais état de santé ou provoqué par le non respect du code de la route et des consignes des organisateurs. Il en est de même en ce qui concerne la perte ou le vol d'objets ou de matériel. La signature du présent règlement vaut acceptation du règlement et du droit à l'image pour toutes les photographies prises au cours de la manifestation,
- Changement libre en évitant de gêner les autres concurrents lors de la pose du cycle
- Franchir la ligne d'arrivée "ensemble"
- Passage de toute la zone de contrôle doit se faire « ensemble »
- Le classement du binôme se fera sur le 2eme compétiteur (important surtout en cas de sprint final)

Article 2- Inscriptions

Exclusivement sur le site www.sporkrono.fr (date limite d'inscription fixée au 22 février 2024 minuit).

La validation de la course est subordonnée à la présentation :

- Soit d'une licence de Triathlon Compétition délivrée par la FFTRI et en cours de validité à la date de la course.
- Soit pour les non licenciés FFTRI et les licenciés FFTRI Loisirs, d'un « pass-compétition » qui vous sera demandé lors de l'inscription sur le site de sporkrono.fr. Ces derniers devront s'acquitter du tarif en vigueur.

L'INSCRIPTION A LA COMPETITION VAUT ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT

Droits d'inscription (hors frais internet) : pas d'inscription le jour de la course

	Licenciés FFTRI	non licenciés FFTRI
Avenir (kids 1 et 2)	11 €/équipe	11 €/équipe+ 2€ pass compétition/non licencié
Sprint	26 € /équipe	26 €/équipe+2€ pass compétition/non licencié

Article 3 - Composition des équipes

Les courses sont ouvertes aux équipes Hommes, Femmes et Mixtes. Pour le format Sprint des personnes de catégories différentes peuvent former une équipe. Dans ce cas-là, l'équipe sera classée dans la catégorie telle que définie dans la RS 2024 de la FFTRI Ex : Equipe formée d'un Sénior et d'un Master, ce sera un classement Sénior.

Article 4- Retrait des dossards

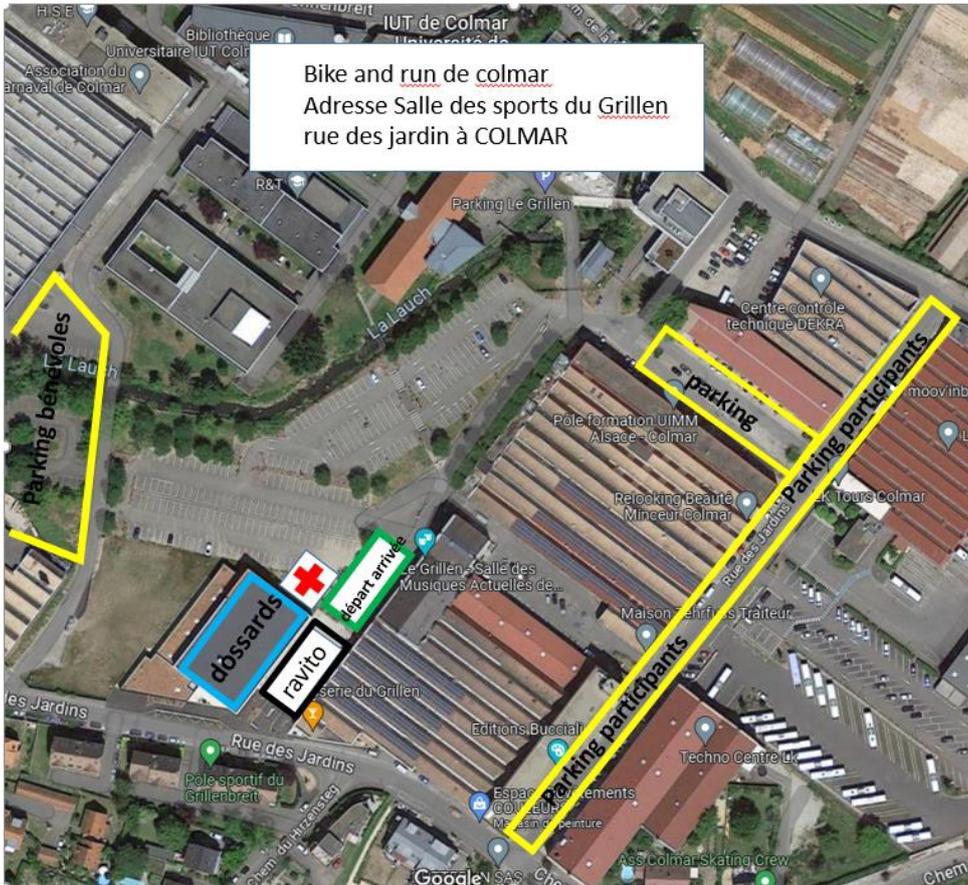
Lieu de l'épreuve : Rendez-vous à la salle des sports du GRILLEN rue des jardins à COLMAR pour la remise des dossards à partir de 8h.

Retrait des dossards :

- Si vous êtes licencié(e) à la FFTRI, vous devez présenter votre licence et une pièce d'identité au moment du retrait du dossard.
- Les licenciés FFC et FFA sont considérés comme non licenciés. Les non licenciés doivent s'acquitter en plus des frais d'organisation d'une carte journée (pass compétition 2€/personne pour l'assurance) à télécharger sur le site de l'organisation ou remise lors de la prise du dossard. Ils doivent présenter lors de l'engagement une pièce d'identité.

Pour l'ensemble des courses le briefing et le contrôle des dossards, vélo et casques pour chaque équipe se feront à proximité de la ligne de départ.

Article 5 – Plan du site et descriptif des parcours



Parcours :

Parcours sur sentiers forestiers et routes bitumées, ravitaillement liquide et solide se fera après l'épreuve à l'arrivée (douches, toilettes et vestiaire dans la salle des sports du Grillen) ; les parcours sont visibles sur le site internet du tac <https://triathlondecolmar.fr/>

Bike and run

Les relais sont libres. Le VTT peut être passé de main à main ou posé à l'avant du coureur sur le parcours. En aucun cas, il ne doit gêner la progression des autres participants. Il y aura deux points de contrôle pour les parcours du Sprint puis à 50 m de l'arrivée.

Pour les course enfants un contrôle sera effectué à 50 m de la ligne d'arrivée.

Les équipiers devront obligatoirement être ensemble pour traverser la zone de contrôle et la ligne d'arrivée.

En cas de non participation, aucun remboursement ne sera fait, même sur présentation d'un certificat médical.

Courses

Sprint

Horaires départ coureur à pied

9h30 (contrôle et briefing 9H20 au voisinage de la zone de départ).

Kids1

11h15 (contrôle et briefing 11H10 au voisinage de la zone de départ).

Kids2

11h45 (contrôle et briefing 11H40 au voisinage de la zone de départ).

Article 6 – Le matériel

Matériels électroniques - Les caméras embarquées sont strictement interdites (vélo, casque ou autre). - Les lecteurs vidéo, audio, téléphone ou tout autre matériel électronique, en fonction d'écoute ou de communication sont strictement interdits.

Les vélos : - Pour l'ensemble des épreuves, seuls les vtt sont autorisés, l'utilisation des vélos de type cyclo-cross ou gravel et à assistance électrique sont interdits. - Il sera demandé de protéger toutes les extrémités en protubérance (embouts de guidon, sur-guidon, extrémité des câbles...);

Article 7 - Environnement

Aucun concurrent ne devra sortir du balisage afin de préserver l'intégrité de l'environnement. L'athlète prendra toutes les dispositions pour ne pas dégrader l'environnement dans lequel il évolue. A ce titre, tout abandon de matériels (bidon, tenue, lunettes...), de déchets et emballages divers hors des zones de propreté prévues à cet effet sera sanctionné par les arbitres.

Article 8 - Arbitrage

Un arbitre principal et des arbitres sont présents sur la course. Les arbitres ont pour mission de faire respecter les règles du présent règlement et de la RS 2024 de la FFTRI, de contrôler le matériel et de veiller au bon déroulement de la course.

Article 9 - Annulation

En cas de non-participation ou d'annulation des épreuves par l'organisateur jusqu'à la veille de course 23h59 (conditions climatiques mettant en danger les concurrents sur le parcours vélo par exemple), les athlètes ne pourront prétendre à un remboursement de la part de l'organisateur.

Article 10 - Récompenses

Cadeaux aux 200 premières équipes inscrites et par personne pour la course Sprint

- Sprint lots aux classements Scratch (Homme/Femme/Mixte)
- Jeunes Kids 1 et 2 : lots/ trophées aux classements par catégories (Garçon/Fille/Mixte). 1 médaille sera offerte à tous les arrivants de la course Kids.

Un paquet de pâtes Valfleuri et 1 sachet de Dragées Adam seront remis à tous les participants.

Article 11 - Droit à l'image

Chaque concurrent, de par son inscription, accepte la diffusion et l'utilisation de son image (photographies et/ou vidéos) par l'organisation ou une entité ayant reçu l'accord de l'organisation, sur tout type de support, sans limite de temps et renonce expressément à se prévaloir d'un quelconque droit à l'image, qui trouverait son origine dans leur exploitation.

Renseignements : www.triathlondecolmar.fr,

Tél : 06.74.37.82.88 entre 20h et 21h (S. Becker)

Le comité d'organisation vous souhaite un bon entrainement et espère vous voir sur la ligne de départ du 1^{ère} Bike & Run du Grillen le 25 février 2024.

Le TACC remercie ses fidèles partenaires

